



Commission de
la santé mentale
du Canada

Mental Health
Commission
of Canada



EXCELLENCE CANADA

improving performance, recognizing excellence | améliorer le rendement, reconnaître l'excellence

Fiche d'information : Partenariat entre la Commission de la santé mentale du Canada et Excellence Canada

Fiche d'information

De la [Commission de la santé mentale du Canada](#)

Le 7 mai 2021, la [Commission de la santé mentale du Canada \(CSMC\)](#) et [Excellence Canada \(EC\)](#) ont signé un nouveau partenariat dans l'objectif d'augmenter significativement le nombre d'employeurs qui appliquent la [Norme nationale du Canada sur la santé et la sécurité psychologiques en milieu de travail](#) (la Norme).

Sur quoi ce nouveau partenariat porte-t-il et pourquoi les organisations canadiennes devraient-elles le connaître?

- La CSMC et EC embarquent dans un nouveau partenariat pour aider davantage d'organisations à réussir à appliquer la Norme et à obtenir l'agrément.
- De plus en plus d'organisations au Canada demandent de l'aide pour mettre en place des programmes et stratégies de santé mentale au travail. Elles sont aussi nombreuses à vouloir que leurs efforts soient officiellement validés et reconnus.

Quelle expertise ces deux organisations apportent-elles?

- EC est la *seule* organisation au Canada qui procure une mesure de référence basée sur des données probantes et un agrément aux organisations dont la stratégie de santé mentale satisfait aux critères de la Norme.
- La CSMC est une *autorité* sur la Norme et se consacre à soutenir les organisations à satisfaire à ses exigences.
- L'expérience approfondie et la méthodologie pratique d'EC pour aider les organisations à atteindre l'excellence, combinée à la vaste expertise de la CSMC en matière de Norme et de ressources approuvées, devraient donner aux employeurs la confiance en eux dont ils ont besoin pour adopter la Norme, avec le soutien de ces pionniers de confiance.

Comment les organisations profitent-elles de ce partenariat?

- Les organisations profitent de ce partenariat notamment des façons suivantes :
 - L'approche combinée de la CSMC et d'EC permet aux organisations d'avoir la souplesse de commencer là où elles se trouvent pour atteindre leur objectif de mettre en place la Norme et d'être

officiellement reconnues pour cela dans le cadre d'une progression vers une culture professionnelle psychologiquement saine, sûre et productive.

- La combinaison de l'expertise de la CSMC et d'EC en santé et sécurité psychologiques, en mise en place de systèmes de gestion et en excellence des affaires, aidera à atténuer cette impression d'être submergées que les personnes ressentent souvent lorsqu'elles transforment la culture et les processus en milieu de travail.
- Les organisations auront accès à des ressources de qualité basées sur des données probantes et du soutien portant sur les moyens d'obtenir des résultats mesurables et un changement durable.
- De plus en plus de données probantes indiquent que la valeur sur investissement est importante pour les organisations qui mettent en place la Norme¹.
- À mesure que davantage d'organisations mettront en place la Norme, la CSMC et EC pourront aider à renverser la tendance actuelle de l'augmentation des cas de maladie mentale au Canada et à contribuer à un avenir plus brillant pour les générations à venir.
- Grâce à ce partenariat, la CSMC et EC s'attendent à générer des résultats positifs pour les organisations et à forger davantage de récits de réussite canadienne.
- L'agrément et la reconnaissance dans le cadre du programme des *prix Canada pour l'excellence* jetteront les projecteurs sur la santé mentale au travail comme impératif commercial.

Faits importants

- Le coût économique des problèmes de santé mentale et des maladies mentales est important. Le coût total des problèmes de santé mentale pour l'économie canadienne a dépassé les 50 milliards de dollars annuels, soit près de 1 400 \$ par personne.
- Selon la CSMC, avant la pandémie, un Canadien sur cinq connaissait un problème de santé mentale ou une maladie mentale chaque année, ce qui équivaut à avoir 500 000 employés incapables de travailler chaque semaine en raison d'un problème de santé mentale ou d'une maladie mentale.
- Dans une [enquête de 2017](#) (lien en anglais) sur la santé mentale au travail effectuée par le *Globe and Mail* et Morneau Shepell (désormais LifeWorks), les employés nommaient le stress professionnel comme principale cause de leur problème/maladie de santé mentale, la dépression et l'anxiété étant rapportées comme les deux principaux problèmes.
- Des enquêtes effectuées fin-2020 indiquent que la pandémie a eu des répercussions sur la santé mentale des Canadiens. Un sondage sur les répercussions sur la santé mentale de la 2^e vague de COVID-19 effectué par l'Association canadienne pour la santé mentale et l'Université de Colombie-Britannique indique que la deuxième vague de la pandémie a intensifié les sentiments de stress et d'anxiété, entraînant des niveaux alarmants de désespoir et de pensées suicidaires chez la population canadienne, ces répercussions se faisant sentir davantage dans les groupes marginalisés².

¹ Deloitte Insights. (2019). *Les programmes de santé mentale en milieu de travail : une valeur ajoutée pour les employés et les employeurs*. <https://www2.deloitte.com/content/dam/Deloitte/ca/Documents/about-deloitte/ca-fr-about-blueprint-for-workplace-mental-health-final-aoda.pdf>

² Association canadienne pour la santé mentale et University of British Columbia. (2020) *Les conséquences de la COVID-19 sur la santé mentale : vague 2*. <https://cmha.ca/wp-content/uploads/2020/12/ACSM-UBC-Vague-2-R%C3%A9sum%C3%A9-des-conclusions.pdf>

- Le rapport résumé sur la santé mentale et l'usage de substances pendant la COVID-19 a révélé qu'à la fin-2020, les conséquences de la pandémie sur la santé mentale et l'usage de substances étaient plus grandes sur les personnes qui vivaient avec un trouble de santé mentale ou lié à la consommation de substances, ou qui vivent à risque de ces troubles³.
- À mesure que les organisations travaillent pendant et au-delà de la pandémie, la gestion de la santé et la sécurité psychologiques au travail peut avoir des effets positifs sur le soutien et l'amélioration de la santé mentale des travailleurs et leur famille.

De quelle façon la Norme peut-elle aider?

- La Norme procure un cadre efficace pour gérer les aspects du travail qui affectent la santé mentale des employés⁴.
- La Norme, un cadre demandé par la CSMC et développé par le CSA Group et le Bureau de normalisation du Québec en 2013, est un ensemble de consignes volontaires, outils et ressources censé guider les organisations au moment de promouvoir la santé mentale et d'éviter les blessures psychologiques au travail.
- La Norme peut être mise en place sous la direction de l'équipe de santé mentale au travail de la CSMC. Son objectif est de veiller à ce que les employeurs et les employés reçoivent de l'éducation, de la formation et du soutien appropriés pour renforcer leurs compétences.

Comment l'agrément et les prix peuvent-ils aider?

Encourager un milieu de travail psychologiquement sain et sécuritaire peut prendre plusieurs années et l'adhésion et le soutien continu des employés, des gestionnaires et des dirigeants. Excellence Canada, fort de ses 38 années d'expérience de l'administration du [programme des prix Canada pour l'excellence](#) montre que la célébration périodique des grands jalons est essentielle pour maintenir l'enthousiasme et l'énergie nécessaires pour atteindre un rendement organisationnel exceptionnel.

Excellence Canada procure également une validation par un tiers respecté du bon travail et des résultats atteints, montrant aux employés, clients, fournisseurs, actionnaires et autres parties prenantes que l'organisation est un modèle à suivre dans l'industrie et un employeur de choix. Le monde a besoin de davantage de modèles en santé mentale.

Comment la CSMC prépare-t-elle les employeurs à l'effet écho de la pandémie de COVID-19 sur la santé mentale des personnes au Canada?

- La CSMC travaille avec les employeurs et associations pour surmonter la stigmatisation et améliorer la compréhension sur la façon de soutenir la santé et la sécurité psychologiques des employés en cas de situation d'urgence comme la pandémie, et après ses situations.

³ Centre canadien sur la dépendance et l'usage de substances et la Commission de la santé mentale du Canada. (2020) *Sondage réalisé par Léger : Santé mentale et consommation de substances pendant la pandémie de COVID-19.* <https://www.mentalhealthcommission.ca/Francais/sondage-realise-par-leger-sante-mentale-et-consommation-de-substances-pendant-la-pandemie-de-covid>

⁴ Pour en savoir plus, consultez la page de la CSMC sur la [Norme nationale](#).

- La CSMC a converti ses deux principaux programmes de formation de lutte contre la stigmatisation, L'esprit au travail et les Premiers soins en santé mentale, à des formats virtuels pour en assurer l'accès pendant la pandémie.
- La CSMC a compilé de nombreuses ressources pratiques pour les employeurs. Plusieurs de ces ressources sont accessibles depuis le [carrefour de ressources sur la COVID-19 de la CSMC, notamment *Intégrer la santé mentale dans les opérations lors d'une pandémie : Lignes directrices pour aider les employeurs à traverser la crise de la COVID-19*](#), qui comprend des conseils détaillés et des liens à des certaines ressources. Ces lignes directrices sont basées sur la Norme et ont été créées pour aider les organisations à bâtir une approche de soutien et en amont à la santé mentale dans leurs programmes de gestion des urgences et de continuité des affaires.